

DOSSIER

Commune rurale intégrée à la Communauté de Communes du Genevois, Vers a bénéficié de subventions au titre du Fonds Départemental de Développement des Territoires, qui lui ont permis d'agrandir son groupe scolaire, de créer des jardins familiaux ou encore d'entreprendre la réhabilitation de la mairie. Son maire, Raymond Villet, évoque avec nous ces projets et ceux à venir.

Raymond Villet

■ En quoi le soutien du Département contribue-t-il à faire émerger les projets des communes ?

Le Département porte une grande attention aux territoires ruraux et sa politique d'aide est déterminante pour des petites communes comme la nôtre*, qui ont besoin d'être soutenues. En effet, nous avons des ressources modestes, pourtant, les demandes des habitants en équipements et services sont identiques à ceux des communes plus importantes. Les subventions allouées par le Département sont souvent un élément déclencheur pour réaliser un projet. La rénovation de la mairie par exemple, nous ne l'aurions pas engagée sans l'aide départementale.

■ Justement, parlez-nous des dernières réalisations que vous avez pu mener ?

Nous avons lancé au printemps 2017 la réhabilitation totale de notre bâtiment public qui comprend la Mairie et la salle des fêtes. Les travaux permettront d'assurer l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite. Ils comportent également un volet important de

rénovation énergétique : reprise de l'enveloppe complète du bâtiment et réalisation d'un toit équipé d'un générateur photovoltaïque. À terme, nous disposerons d'un bâtiment fonctionnel et économe en énergie. Pour ce projet, qui nous revient à 1,15 M€ HT au total, nous avons reçu 240 000 € d'aides du Département sur 2 ans, 80 000 € du Syane et des participations financières également de l'État et de la Région. Nous avons de plus déposé un dossier au titre du Fonds européen de développement régional qui est encore en cours de discussion.

Entre 2011 et 2016, nous avons aussi réaménagé l'école en créant une classe supplémentaire et un bâtiment périscolaire abritant la cantine et une salle polyvalente (subvention : 46 150 € Ndlr). Nous tenons absolument à conserver un groupe scolaire communal pour garder de la vie à Vers. Les trois-quarts de la population active de la commune travaillent à Genève et comme nous ne souhaitons pas devenir une "cité-dortoir", nous essayons à la fois de limiter le développement immobilier et d'apporter le plus de services possibles aux habitants.

Et puis, dans un autre registre, nous

avons créé des jardins familiaux sur un terrain communal de 1 200 m² (subvention : 2 661 € Ndlr). Ils sont destinés aux familles qui habitent dans les logements collectifs. C'est l'association d'insertion Agire 74 qui en a conçu l'aménagement : une dizaine de parcelles avec des espaces commun et un petit chalet.

■ Quels sont vos prochains projets ?

Nous allons réaliser sur le tracé d'un itinéraire pédestre, une voie à mobilité douce le long de la RD 23 entre le chef-lieu et le hameau de Maisonneuve où se situe l'école. L'objectif est de sécuriser les trajets des piétons et des cyclistes. Avec la Communauté de communes, nous avons également un projet d'assainissement collectif au hameau de Bellosy, dernier secteur de la commune à ne pas être équipé. Et puis, nous souhaiterions également clôturer le périmètre de l'école et y réaménager le parking, construire un giratoire sur la RD 992 à l'entrée nord de la commune pour sécuriser les échanges. Bref, les projets ne manquent pas ! ■

*850 habitants - 5,91 km² de superficie dont 450 ha agricoles.



“L'aide du Département est souvent un élément déclencheur pour réaliser un projet”